

ON S'ABONNE :
A Lyon, rue Neuve-de-la-Pré-
fecture, n° 1, au 2^e.
A Paris, M. Pl. Justin, rue St-
Pierre-Montmartre, n° 15.
Et chez MM. Bresson et Bourgois,
rue Notre-Dame-des-Vic-
toires, n° 5.

LE PRÉCURSEUR,

Journal constitutionnel de Lyon et du Midi.

Le Précurseur donne les nouvelles
24 heures avant les Journaux de Paris.

PRIX :
16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.
Hors du département du Rhône ;
1 franc de plus par trimestre.

Lyon, 13 septembre.

Pour quiconque admet le monopole électoral en principe, et veut substituer au droit national la fiction des capacités déterminées par la loi, la tâche de réformateur est fort simple. C'est ainsi que procéda l'opposition des quinze ans. La restauration avait des électeurs à cent écus; l'opposition demanda des électeurs à deux cents francs; c'était un progrès sans nul doute, et il ne fallait pas beaucoup de génie pour le proposer. Quand on veut être plus libéral que l'opposition des quinze ans, on demande aujourd'hui, au lieu de cent cinquante mille capables, deux cent mille, et on appelle cela la réforme parlementaire. C'est encore un progrès, d'accord. Mais si nous voulions nous faire réformateurs dans cette voie, il ne nous en coûterait que la peine de demander cinquante ou soixante mille nouveaux électeurs. D'autres iraient un peu plus loin, et on serait conduit ainsi à s'éloigner de plus en plus du monopole, et à se rapprocher de la vérité du gouvernement représentatif. En arrivant au chiffre de six ou de huit cent mille électeurs, on commencerait à apercevoir la véritable difficulté, et le problème entre le système d'élection immédiate et le système d'élection à deux degrés reviendrait par la force des choses.

On serait forcé de se dire : Est-il possible, physiquement, que huit cent mille grands, moyens et petits contribuables, aillent se former dans le chef-lieu du département en comices de huit à dix mille citoyens, et y procèdent avec ordre et lumières au choix immédiat de leurs représentants dans le corps législatif? Echapperait-on à l'inconvénient, en partageant ces huit ou dix mille électeurs en quatre ou cinq chef-lieux d'arrondissement? Quelques-uns croient ce mode praticable; mais d'autres ne le croiront pas et seront conduits ainsi à diviser cette grande puissance numérique et à admettre les deux degrés d'élection.

Arrivant à ce point, quelle objection raisonnable pourrait-on opposer à ceux qui proposeraient de sortir décidément du système du monopole, et d'ouvrir les assemblées primaires, non pas seulement à 800 mille citoyens choisis dans la garde nationale, ou sur le rôle des contribuables, mais à tout ce qui paie l'impôt personnel et l'impôt foncier?

Les partisans du monopole ne manqueraient pas de s'écrier ici qu'il faut ou leurs restrictions à eux, ou qu'il n'en faut aucune; qu'on doit ouvrir les assemblées primaires à toute la population mâle et femelle, ou s'enfermer dans leur cadre de deux cent mille capacités souveraines. On laisserait jaser les mauvais plaisants, et il n'est pas douteux qu'il ne se trouvât une majorité constituante d'hommes sérieux, d'hommes éclairés, d'hommes d'honneur, pour s'entendre sur l'adoption du mode électoral le plus propre à assurer au pays une représentation réelle, préservée de l'entraînement qui a emporté les premiers essais de la révolution, et purgée de l'esprit d'égoïsme et d'aristocratie qui nous a livrés pendant quinze ans au joug des prêtres, des émigrés et des hommes de la sainte-alliance.

Nous disons que cette tâche serait celle de gens d'honneur: c'est qu'il s'agit ici pour nous d'une question de loyauté. Si nous pensions qu'il n'y a en France que deux cent mille individus assez éclairés pour être les dépositaires du contrôle du pays sur son gouvernement, nous croirions que la révolution de 1789 est venue deux siècles trop tôt, et que celle de 1830 manque de cette légitimité qui se fonde sur le sentiment éclairé de toute une nation; nous croirions que la révolution de juillet a été faite par une masse d'insensés, de furieux, qui n'avaient pas capacité pour prononcer dans le débat survenu entre Charles X et les 221; nous ne serions pas de cette révolution; nous la proclamerions, avec S. M. Louis-Philippe et les doctrinaires, un événement déplorable.

Mais nous sommes de la révolution de juillet, et chacun a sa manière de la comprendre. Nous croyons, nous, avoir contracté envers cette populaire révolution, qui nous arracha aux conseils de guerre du duc de Raguse, le devoir de chercher en conscience les moyens les plus propres à faire intervenir d'une manière permanente, régulière et sûre, un peuple si intelligent, si moral et si brave dans le gouvernement de ses propres affaires. Cette intervention permanente de l'universalité nationale nous paraît le seul moyen de la dispenser de venir se faire mitrailler tous les huit ou dix ans, pour défendre les électeurs et les députés du monopole contre la royauté, quand celle-ci, enhardie par la corruption et la faiblesse des électeurs capables, en est venue jusqu'à les vouloir dépouiller de leurs privilèges, et se mettre toute seule à la place du monopole et de la nation. (National.)

SOCIÉTÉ HOMÉOPATHIQUE GALLICANE.

Cette société, embrassant toutes les contrées où l'on parle notre langue, a été fondée à Genève, chez le docteur P. Dufresne, le 6 septembre 1832, par quelques médecins homéopathes et quelques autres amis de l'homéopathie, et elle s'est constituée définitivement à Lyon, le 8 septembre 1833.

La société a tenu trois séances consécutives, de midi à quatre

heures, les 6, 7 et 8 du courant, dans une salle du collège-royal.

Sur une quarantaine de médecins qui s'y trouvaient (MM. Desguidi, président; P. Dufresne, vice-président; Dessaix, secrétaire; Chazal, secrétaire-adjoint, nous avons remarqué qu'il en était venu de Luxeuil, Colmar, Mulhouse, Fribourg, Genève, Nion, Grenoble, Annonay, Thoissey, Ambérieux, La Tour-du-Pin, etc.

Une quarantaine de membres étrangers à la pratique de l'art, et pour la plupart Lyonnais, s'y trouvaient également. Nous avons reconnu parmi eux des magistrats, des négociants, des administrateurs, des banquiers, des membres de l'académie royale de Lyon, des mécaniciens, des officiers de l'université, des instituteurs, des fabricans, en général un choix d'hommes estimés du pays et distingués par leur circonspection, leurs lumières et leurs vertus sociales.

Une partie des séances a été consacrée à la lecture de plusieurs écrits de théorie et de pratique dont l'assemblée a paru faire le plus grand cas.

Elle a de même accueilli avec un vif intérêt la lecture des lettres de plusieurs de ses membres qui, de Turin, Paris, Bordeaux, Rouen, Lausanne, Coppet, lui ont envoyé des mémoires, ou des nouvelles relatives à la propagation et au succès de l'homéopathie. Nous avons su, par la lettre du docteur Mabit, que son service de 150 lits, à l'hôpital St-Jean, de Bordeaux, était depuis plusieurs mois exclusivement confié à l'homéopathie.

Les observations et les discussions verbales ont eu leur tour: nous y avons appris que le docteur Gastier, auteur d'ouvrages très-estimés, employait exclusivement, dès le mois de juin 1832, la méthode homéopathique dans l'hôpital de Thoissey, qui lui est confié.

Nous avons aussi entendu l'histoire verbale de la guérison homéopathique de plusieurs graves maladies d'animaux.

Les statuts que deux membres avaient été chargés de préparer par l'assemblée de l'année dernière, ont été présentés à la société qui, sur le rapport d'une nouvelle commission et après discussion et mûr examen, les a unanimement adoptés dans la séance du 8. Le nouveau bureau a été ensuite nommé: docteur P. Dufresne, de Genève, président; docteur Longchamp, de Fribourg, vice-président; docteur Peschier, de Genève, secrétaire. Ont été déclarés membres du comité dirigeant, MM. Desguidi, sortant de présidence; Elisée Devillas et Dessaix, de Lyon; Adolphe Pichet et L. C. Dufrené, de Genève; M. Arlés-Dufour, trésorier.

Nous ne devons pas ici traiter la question médicale, nous ne donnons aucun détail et encore moins aucun jugement sur les discussions et les lectures qui ont occupé la société; mais nous nous faisons un devoir de déclarer que l'harmonie, la franchise et la dignité, que tout ce qui annonce des hommes de bien, des hommes instruits, s'occupant avec conscience d'une question de haut intérêt, nous a paru constamment présider aux travaux de cette assemblée.

Quant à l'institution en elle-même, nous n'avons pu qu'y applaudir de toutes nos forces, puisqu'elle offre à nos compatriotes un exemple de ces sociétés voyageuses de naturalistes, d'artistes, de médecins, si multipliées en Suisse et en Allemagne où elles ont les plus heureux résultats.

Il nous reste à présenter une double question qui naturellement a dû s'offrir à tout témoin impartial des séances dont nous venons de donner une idée.

Si l'homéopathie n'est qu'une erreur, comment le corps médical qui reste étranger à cette doctrine a-t-il souffert qu'à peine soupçonnée en France il y a trois ans, elle ait pris dès lors un si prompt et si large développement, fait des prosélytes en tout lieu, fondé ses hôpitaux, organisé sa littérature, sa tribune, ses académies, déployé en un mot toutes ses bannières au soleil? Les médecins classiques, défenseurs nés, disons mieux, défenseurs obligés de toute bonne doctrine, à quel travail sérieux, à quel sévère examen se sont-ils livrés pour signaler à temps au public les dangers d'une école si envahissante? Nous avons bien oui parler de quelques pamphlets lancés contre l'homéopathie; mais quand la vie des citoyens est en péril, nous pensons que pour la défendre les médecins qui en ont charge, ont mieux à faire que des quolibets et des lazzi.

L'homéopathie, au contraire, est-elle une vérité ou contient-elle au moins quelques idées nouvelles? Alors il reste à savoir pourquoi tous les médecins n'en ont pas déjà fait leur profit, dans l'intérêt du pays qui les entoure d'assez de confiance et d'égards, pour avoir droit de compter un peu sur leur empressement à accueillir tout ce qui peut rendre leurs services plus utiles.

Nous sommes priés d'insérer l'annonce suivante :

M. Berbrugger doit s'arrêter quelques jours à Lyon pour y développer le système de colonisation agricole et industrielle, inventé par M. CHARLES FOURIER. — La première séance aura lieu le 16 septembre courant, à sept heures précises du soir, dans la salle de la Bourse. Les personnes qui

ne seront pas munies de leurs cartes, ne pourront être admises.

Voici venir dans la lice un nouvel organe périodique; *l'Impartial*, que nous annonçons aujourd'hui, a la prétention de réanir raison, modération et indépendance. Nous verrons bien. (Voir aux annonces.)

AVIS.

MM. les Souscripteurs au PRÉCURSEUR, dont l'abonnement expire le 15 septembre, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas éprouver du retard dans l'envoi du journal.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

Paris, 11 septembre.

Les Cosaques sont à Paris et se promènent en vainqueurs sur nos boulevards. Ce matin, dès cinq heures, ils faisaient leur entrée triomphale... Dieu merci, quoiqu'en ait leur très-gracieux et très-honoré maître, ce n'était point encore cette fois au despotisme et à la barbarie que ces farouches habitants de la Sibirie servaient d'escorte.

Une voiture, chargée d'animaux sauvages de toute espèce, était au contraire une offrande que leurs déserts font à notre civilisation, et a été reçue par nos badauds parisiens avec une bienveillance et une curiosité qui eussent sans doute fait place à tout autre sentiment, si, au lieu de ces animaux, le tigre qui suce le sang de la Pologne avait voulu nous faire une visite.

— Deux forçats évadés, qui préféraient l'hôtel garni au bain, ont été arrêtés dans le faubourg St-Martin, au moment où ils venaient encore d'orner leur habitation des nombreux produits de leur industrie.

— Par décision du ministre de la guerre, en vertu d'une ordonnance royale, en date du mois d'avril 1832, non publiée au *Moniteur*, MM. Rey et Manuel, lieutenans-généraux, le baron Balliot, maréchal-de-camp, MM. Joly et de la Brune, même grade, sont mis à la retraite, comme ayant obtenu leurs 60 ans d'âge et le temps requis de service.

Semblable mesure doit être prise pour un grand nombre d'anciens officiers qui, bien qu'ils n'aient pas encore atteint tout-à-fait cet âge, sont cependant par leurs infirmités dans l'impossibilité de remplir convenablement leur service. On espère, par ce moyen, conserver l'activité de la plus grande partie des officiers que la suppression des quatrièmes bataillons va rendre disponibles.

— Un chiffonnier en fouillant dans un énorme tas d'ordures au coin de la rue Richelieu y trouva gisant un ancien buste de Charles X, rejeté peut-être par un courtisan qui s'était retourné vers un autre soleil.

Le chiffonnier qui se souvenait des balles de juillet brisa d'un coup de son crochet la tête qui avait conçu un si exécrationnel projet; mais quel fut son étonnement lorsqu'au lieu de le trouver vide, comme devait naturellement être celui de Charles X, il en voit sortir en guise de cervelle force médailles de plomb, de bronze et d'argent à l'effigie de l'ex-roi. Il empoche aussitôt son trésor et content de sa journée il s'en retourne en disant: « On gague toujours quelque chose en cassant la tête aux rois. »

— Un commissaire de police ayant arrêté dans le quartier Popincourt quelques compagnons charpentiers qui refusaient de travailler sans augmentation de salaires, et les ayant fait conduire à son bureau, un rassemblement de plus de cent cinquante ouvriers du même état se forma aussitôt sur le boulevard du Temple pour aller délivrer leurs camarades si arbitrairement arrêtés; il n'a fallu rien moins qu'un bataillon de la garde municipale pour les empêcher d'exécuter leurs projets. Il n'y a heureusement eu aucune violence de part ni d'autre.

La corporation entière de ces ouvriers, persiste toujours dans son refus de reprendre partout ses travaux qui restent suspendus.

— L'émigration pour Prague continue. Les retardataires portent aujourd'hui et demain une épée dont la poignée est enrichie de diamans, une paire d'éperons en or, sur lesquels on lit d'un côté *France*, et de l'autre *en avant*. Telle est l'offrande que les légitimistes doivent faire à leur roi majeur et armé chevalier en présence de sa mère qui, sans doute, a gagné pour lui ces éperons qu'on va lui offrir.

Ceux qui n'auront point le bonheur d'aller féliciter en personne le roi-messie et l'enfant du miracle, veulent célébrer sa majorité par des bals et des banquets, car ce n'est plus par la retraite et les larmes que l'on doit préparer sa venue. Les nouveaux missionnaires ont quitté leur solitude pour prêcher sur les places publiques, et c'est au milieu des toasts que doit se faire entendre la terrible trompette de Jéricho. Des souscriptions sont ouvertes, et les fidélités et capacités légitimistes, seront classées par catégories à 5 fr., 3 fr. et même 2 fr. 50 c. par tête; bien entendu les rangs comme les fortunes auront leur privilège.

— L'obstacle créé par le mariage de Léopold aux arrangements pour les affaires de Belgique, est chaque jour plus vivement senti. M. de Talleyrand qui, dit-on, s'était fortement prononcé dans le temps contre une alliance qui lui enlevait les moyens de se plier à toutes les combinaisons que pouvaient exiger les circonstances, a député M. Montrou vers le roi pour essayer si on ne pourrait pas vaincre ses scrupules en faveur d'une division territoriale qui, en sacrifiant la chimérique nationalité belge, partagerait le différend entre la Hollande, la France et la Prusse, et servirait en même temps de compensation à l'abandon que ferait de ses droits sur Neuchâtel cette dernière puissance.

Le comte Flahaut est proposé par le vétéran de la diplomatie pour l'aider dans la négociation de cette affaire à Berlin et à La Haye où ces propositions seraient, assure-t-on, assez favorablement accueillies. Un officier supérieur qui,

L'été dernier, a rempli une haute mission en Prusse accompagnant le diplomate.

Le prince de Talleyrand attache une grande importance à cet arrangement qui ouvrirait les voies à des négociations avec la cour de Turin pour quelques districts du Chablais et de la Savoie, qui redeviendraient également français.

— Le préfet de Rouen a recueilli, au milieu du nuage de fumée produit par l'écens brûlé en l'honneur de Louis-Philippe, la croix de commandeur de la Légion d'Honneur : plusieurs officiers de marine l'ont aussi pêchée en eau trouble à Cherbourg.

La promotion illégale du préfet de Rouen au grade de commandeur, quoiqu'il n'ait pas 2 ans de celui de chevalier a fait craindre qu'il ne fût appelé à de plus importantes fonctions ; mais le duc de Bassano, son oncle, à la mode de Bretagne, a reçu l'assurance contraire. Il n'en serait pas de même du département du Nord qui perdrait le baron Méchin lequel réclame les catacombes du Luxembourg ; pour ne pas déroger, il recevrait sa seigneurie M. Maurice Duval dont l'éloquence n'en fait point une nécessité de tribune. M. de Lorry, préfet du Morbihan, monterait à la Seine-Inférieure, et M. Beslay fils prendrait les rênes de son département dont il est le représentant le plus récalcitrant. On lui oppose toutefois pour concurrent un M. Couar, chargé d'une mission dans l'Ouest, et recommandé dans le temps par le général Bonnet.

Nouvelles.

Les bruits d'un changement de ministère s'accréditent de plus en plus.

Les ordonnances seraient datées de Rouen ; et comme dans les noms nouveaux, se trouvent des noms moins impopulaires que ceux qui sont actuellement au pouvoir, on espérait une quasi-ovation à la rentrée dans Paris des augustes voyageurs. (National).

— On lit dans le *Propagateur* :

Rien n'est plus à l'abri des vengeances ou des haines des hommes du 7 août. Après les destitutions dans les préfectures, les sous-préfectures, les parquets, viennent les déportations en Afrique pour les officiers de l'armée.

Deux de ces officiers, appartenant à notre garnison, le lieutenant Lefebvre, et le sous-lieutenant Roussel, sont envoyés, celui-ci à Bonne, dans une compagnie de discipline, le premier à Oran, dans une compagnie de pionniers.

Qu'ont-ils fait ?

Ils ont l'un et l'autre assisté, le 28 juillet dernier, à la cérémonie funèbre, célébrée à Arras, en mémoire de l'infortuné Vallé, mort en 1822, à Toulon, martyr de la liberté.

Ils ont montré quelque sympathie pour un ancien compagnon d'armes, que leur chef supérieur, le lieutenant-général Corbinau, signalait comme « victime d'un jugement inique », à la réhabilitation duquel ce même général disait « n'être pas étranger de cœur. »

Ils ont pris part à une cérémonie que l'autorité civile et militaire n'avaient pas défendue ; à laquelle le maire d'Arras et le général commandant la subdivision avaient même promis des détachements d'honneur ; à laquelle le président du tribunal, la majeure partie du conseil municipal, et une foule de citoyens notables se trouvaient. Ils y ont été avec l'autorisation verbale de leur chef immédiat, du consentement du général Joannès qui, le 28 juillet au matin, écrivait encore aux membres de la commission : « Quant aux militaires isolés que vous paraissez désirer avoir à votre cérémonie, hors des rangs et tant qu'ils se conduisent bien, mon action cesse en partie sur eux, et ils sont libres jusqu'aux heures des appels. »

Ainsi le sort des officiers n'est pas plus assuré que celui des fonctionnaires, qu'un caprice ministériel peut destituer. Le pouvoir sous lequel nous avons le bonheur de vivre, peut, à son gré, les enlever à leurs corps, les déporter à Alger, sans s'inquiéter si le climat d'Afrique ne doit pas les tuer.

Et ce pouvoir, qui s'aliène tout le monde, parce qu'il ne respecte aucun droit, aurait la durée ! Cela est impossible. Il se perd. Qui sème l'arbitraire, recueille inévitablement la révolte, et la révolte est sûre d'être victorieuse au jour où l'universalité des injustices a fait passer le mécontentement de chez les citoyens dans les rangs de l'armée.

— Nous lisons dans le *Mémorial Bordelais*, du 6 septembre :

Voici un fait qu'on peut ajouter à mille autres du même genre, et qui prouve à quel point sont poussés aujourd'hui les abus de la centralisation administrative.

Il y a près d'un mois que la compagnie des paquebots à vapeur de la Gironde est dissoute, et que ses deux paquebots ont été vendus au gouvernement : eh bien ! c'est aujourd'hui seulement que le *Bulletin des Lois* nous donne l'ordonnance qui autorise la formation de cette compagnie. En vérité, cela ne ressemble-t-il pas à une mauvaise plaisanterie ? Que dirait-on d'un maire qui songerait à dresser l'acte de naissance d'un individu quinze jours après son enterrement ? N'est-ce pas ici absolument le même cas ?

— Les journaux de Dijon rapportent que M. de Schonen était arrivé dans cette ville le 7, et étant descendu chez M. Legosse, avocat-général, y a reçu le soir un charivari très-bruyant.

— Voici un trait arrivé récemment à Londres qui ôtera à plusieurs l'envie d'emprunter des perruques. Un certain M. Hughes, conseiller de justice, avait une énorme perruque qui reposait gravement sur un champignon ; un de ses amis vint un jour la lui emprunter. M. Hughes ne crut pas devoir refuser ce dernier, qui partit coiffé de l'immense coiffure. A quelque temps de là, M. Hughes va voir son ami qui était à déjeuner avec plusieurs personnes de distinction. On en était aux compliments d'usage, lorsque le chien de M. Hughes, qui avait reconnu la perruque de son maître sur un chef étranger, s'avança sans plus de façon sur les épaules de l'amphytrion, prit la perruque et se retira en lui laissant la nuque découverte, à la grande hilarité de la société.

— Un habitant de Castrices et sa femme, accusés d'avoir assassiné, il y a fort long-temps, un individu dont ils avaient enterré le cadavre dans leur cave, furent arrêtés il y a quelque temps. La chambre du conseil de Montpellier a décidé, le 5 de ce mois, que la prescription de dix ans sans poursuites était acquise aux prévenus, qui ont été mis en liberté.

— Le *Propagateur du Pas-de-Calais* publie la lettre qui suit, de Montreuil, 6 septembre :

Un navire anglais de la compagnie des Indes, venant de Calcutta avec une cargaison estimée 4 millions, a fait côte à la vue de Berck pendant la tempête. Ce vaisseau était au moment d'entrer dans la Tamise, lorsque la violence des vents le fit reculer et échouer sur notre rivage.

Trois hommes de l'équipage essayèrent de se sauver dans une petite chaloupe ; deux ont péri, le troisième parvint à se sauver, et vint demander du secours aux habitants de Berck, qui trouvèrent le vaisseau enfoncé de dix pieds dans le sable. Aucune des marchandises n'a été avariée : on les décharge pour démolir ensuite le vaisseau.

Depuis trois jours les gens de l'équipage sont ici, à vendre des singes, des perroquets et autres oiseaux, ainsi que de la terre et des branches du saule pleureur du tombeau de Napoléon qu'ils ont pris en passant à Sainte-Hélène.

— La chaîne des condamnés aux travaux forcés à temps, destinés au bague de Toulon, est partie le 10 de Bicêtre ; elle se composait de 185 individus. Une vingtaine d'autres condamnés, qui devaient également en faire partie, ont obtenu un sursis.

Dans le nombre sont plusieurs condamnés dans les affaires de juin.

— On écrit du canton de Thurgovie, 4 septembre :

La duchesse de Dino, qui était venue l'année dernière dans ce canton, avait fait acheter à son oncle, le prince de Talleyrand, le joli château de Sandegg ; on y faisait des réparations qui devaient faire supposer qu'il allait être habité bientôt.

Cette nuit, à deux heures du matin, le feu prit par la négligence d'un ouvrier. Le vent était si violent, qu'à l'instant le château fut embrasé. Tous les secours partirent au plus vite de chez la duchesse de Saint-Leu, qui habite sa campagne d'Arenenberg, située à peu de distance de Sandegg ; ses chevaux amenèrent les pompes, et son fils, Louis Napoléon, monta à cheval et courut au lieu de l'incendie. Tous ces secours furent vains pour sauver la vie de deux ouvriers qui dormaient au second étage ; ils furent étouffés par la fumée avant qu'on pût les atteindre.

Il était vraiment curieux de voir tous les efforts du neveu de Napoléon, et de penser qu'il s'exposait ainsi pour sauver des flammes le château du prince de Talleyrand.

Ce matin, le château n'aurait plus que l'aspect d'une ruine : comme il est placé sur une montagne élevée où l'eau manque, et que le vent cette nuit était effroyable, on n'a pu sauver de l'incendie qu'un petit bâtiment de ferme.

— On lit dans le *Messenger* :

Voici une nouvelle un peu bizarre ; aussi la repro-luison-nous sans la garantir. Nous avons déjà dit que la duchesse de Berry devait se rendre à Massa ; jusque-là rien d'extraordinaire ; c'est à Massa que l'an dernier on arrêta le plan de l'expédition du *Carlo-Alberto* ; on pourrait bien encore y concerter quelque échafourée du même genre ; mais ce qui est plus curieux, c'est que la duchesse de Berry, nous dit-on, va se rendre au congrès avec le duc de Modène.

— Les Prussiens ont terminé leur ligne télégraphique depuis Berlin jusqu'à Coblenz : ils vont la continuer jusqu'à la frontière de la Lorraine, car ce sont principalement les événements de la France qui les intéressent, à cause des provinces du Rhin.

— On lit dans la *Sentinelle de la Nièvre* (journal de la couleur du *Constitutionnel*, et écrit tout près des lieux qu'habite M. Dupin) :

« Frappé de l'identité parfaite des *amplifications* de la presse ministérielle, au sujet du voyage actuel du Roi, avec les pompes relations dont on régala le public lors de la dernière tournée politique de Charles X quel qu'un de mes amis m'invitait à lui dire ma pensée sur cette *singulière fatalité*. A quoi je répondis que ce phénomène n'avait rien de très-singulier, que le hasard n'y était pour rien ; qu'au contraire il y aurait lieu de s'étonner beaucoup si la phraséologie ministérielle des deux époques était quelque peu dissemblable. Allez lui dis-je, demander le mot de cette énigme au *Journal de Paris*. »

« Je crois bien que la feuille ministérielle n'aurait répondu que par un profond *hélas !* Or, il ne faut pourtant pas qu'on attribue ce qui advient à l'influence maligne d'un sortilège. »

« Le style pompeux de la narration officielle d'une visite royale n'est pas chose si aisée à rencontrer partout, que les gens exercés à cette industrie puissent être éconduits comme d'insignifiants valets, dont la fidélité serait suspectée en raison du dévouement par lequel on les croirait liés à la cause d'un ancien maître, rival du nouveau. C'est pourquoi le même rhéteur, gagé à 8 ou 10,000 fr. sur les fonds secrets par Mgr. Polignac, pour faire de la narration officielle, a été conservé et entretenu dans ses privilèges et immunités par M. d'Argout, qui, appréciant très-haut le genre de talent qu'il lui connaît, continue de l'employer comme secrétaire de certaines commissions, et comme rédacteur des phrases officielles *super fines*. Vous ne connaissez pas, je vous assure, cet auteur par des publications qui lui sont propres. C'est l'anonyme d'un écrivain assez tristement fameux par des *Annales* publiées à la fin du 18^e siècle : peut-être un jour écrira-t-il aussi des *Annales* comme cet autre Linguet : le fait est qu'il doit avoir en poche des renseignements fort curieux pour une chronique, mais je m'arrête là. Aussi bien vous n'en sauriez pas plus, quand j'écrirais tout au long ses nom, titres et qualités. »

« Et malgré les bourrades qu'il reçoit de temps en temps pour les *traits fins* dont il se pare par ordre supérieur, ce pauvre *Journal de Paris* n'a rien de mieux à faire qu'à prendre les relations du correspondant, à les imprimer et à se taire. »

— On nous raconte que dans un pays que traversait le *député influent*, l'autorité avait pris les mesures les plus rigoureuses pour que l'honorable n'eût à subir aucune espèce de charivari *animal* ou *minéral*. Mais l'autorité ne peut tout prévoir. A peine son *influence* était-elle descendue au principal hôtel de la ville, qu'un individu est venu s'établir sous ses fenêtres et lui a débité tout au long la superbe tragédie de *Sigismond de Bourgogne*. (Temps.)

— Dans l'une de ses dernières séances, le conseil des directeurs de la caisse d'épargne a décidé qu'une nouvelle succursale serait établie rue St-Martin, à la mairie du 6^e arrondissement.

La caisse d'épargne de Paris a reçu dimanche 8 et lundi 9, de 2,708 déposans, la somme de 390,551 f., savoir :

Caisse centrale,	254,042 f.
Succursale de la place Royale,	23,071
Succursale de la rue Garancière.	23,428

Total, 390,551 f.
La semaine précédente, 3,320 déposans avaient versé 306,823 f.

L'utilité de ce genre d'établissements est chaque jour mieux appréciée, et leurs résultats sont d'autant plus certains, que

les caisses d'épargne sont plus à portée des classes de la société auxquelles elles sont principalement destinées.

— Le rapport de la commission nommée pour s'assurer du nombre des membres de la chambre des communes qui ont des emplois, ou qui touchent des appointemens du gouvernement, vient de paraître. C'est un document curieux à consulter, non pas tant à cause du montant des sommes payées et de la liste énorme des appointemens, qu'à cause du nombre exact de représentans qui sont plus ou moins indépendans de la couronne.

Il y a 60 membres de la chambre des communes, qui ont des charges ou emplois pour lesquels ils touchent 86,291 liv. sterl. (2,157,275 fr.) ; 64 membres qui ont des commissions dans l'armée, pour lesquelles on leur paye 23,492 liv. sterl. (587,000 f.) ; 19 membres dans la marine royale, qui touchent 5,080 liv. sterl., et 45 membres dans les milices qui touchent des appointemens quand leurs corps sont appelés au service. Il en résulte que le montant des sommes payées par les caisses de l'état à divers membres de la chambre des communes est, d'après ce document, de 114,863 liv. sterl. (2,871,575 fr.) sans y comprendre les sommes payées pour services extraordinaires dans la milice Yeomanry, etc., etc. Les membres parmi lesquels ces sommes se partagent, sont au nombre de 188. Quand on songe que la chambre se compose de 656 membres, et que 350 membres la constituent, on voit que les 188 membres dépendans de la couronne forment une masse suffisante pour combattre et pour faire passer tous les projets des ministres, et cependant ces hommes sont censés être les représentans du peuple dont ils ont l'air de soutenir les intérêts ! (True Sun).

— L'Académie des sciences morales et politiques vient de mettre au concours autant de questions qu'elle renferme de sections dans son sein.

Parmi ces questions, il en est deux de la plus haute importance ; les voici : « Rechercher, d'après des observations positives, quels sont les élémens dont se compose, à Paris, ou dans toute autre grande ville, cette partie de la population qui forme une classe dangereuse par ses vices, son ignorance et sa misère. Indiquer les moyens que l'administration, les hommes riches et aisés, les ouvriers intelligents et laborieux, peuvent employer pour améliorer cette classe dépravée et malheureuse ? »

« Lorsqu'une nation se propose d'établir la liberté du commerce, ou de modifier sa législation sur les douanes, quels sont les faits qu'elle doit prendre en considération pour concilier, de la manière la plus équitable, les intérêts des producteurs nationaux et ceux de la masse des consommateurs ? »

TRIBUNAUX.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

Le nommé Guillaume Jean Hurdel, âgé de 35 ans, fort à la Halle, et décoré de juillet, a comparu aujourd'hui devant la cour d'assises, présidée par M. Hardouin, sur l'accusation de meurtre. Voici les faits qui résultaient de l'accusation :

Hurdel s'était marié dans le cours du mois d'avril dernier ; le lendemain du jour où la cérémonie religieuse avait été célébrée, sa femme l'avait abandonné, et depuis cet événement il avait fait de vains efforts pour découvrir ce qu'elle était devenue.

Cet événement l'avait affligé, et son chagrin était souvent aigri par les plaisanteries auxquelles il était en butte de la part de ses camarades.

Le 20 mai dernier, il rencontra dans un cabaret les nommés Damème et Amète avec lesquels il se mit à boire. Damème faisait allusion à la disparition de la femme de Hurdel, lui dit : Eh bien ! mon vieux, on t'a fait ce que tu as fait aux autres. Amète dit à Hurdel qu'il avait tort de se tourmenter pour une femme dont on parlait dans le livre de *Vidocq dévoilé*. Hurdel ne montra pas de colère, et annonça seulement la volonté de se venger de celle qui l'avait abandonné.

Ils allèrent à midi chez un sieur Cères, marchand de vin à la barrière du Combat, et se firent servir à dîner. Damème était assis à table à côté de Hurdel : pendant le repas on ne tient aucun propos sur la femme de Hurdel, mais celui-ci ayant fini de manger, brisa tout-à-coup son alliance entre ses dents ; cette action ramena la conversation sur la femme de Hurdel ; Damème lui dit en lui passant la main sur la tête : Eh bien, mon vieux ! réveille-toi ; est-ce que tu dois penser à une femme comme cela, et puis il ajouta : Si tu veux pour dix francs, je vais te la faire voir ; je parle dix francs que non, reprit en riant le nommé Amète, et moi s'écria Hurdel, je donnerais bien 20 francs pour la voir. N'est-ce pas une grande rouge qui vend des pommes cuites sur le Pont au Change, reprit-il même. Au même instant, Hurdel prit de la main gauche son couteau ; dans le gousset de son pantalon, et le saisissant de la main droite, il porta un coup de couteau de toutes ses forces dans le dos du malheureux Damème, en s'écriant : Vengeance ! il faut que vengeance se fasse ! Hurdel arrêté aussitôt, ne prononça que ces paroles : Je suis un homme perdu, je mérite la mort. La blessure qu'avait reçue Damème était extrêmement grave, le coup de couteau avait percé le poulmon à une profondeur de sept lignes et ce malheureux expira au bout de quatre jours à l'hôpital St-Louis.

L'accusé a dit qu'il n'avait frappé Damème que parce qu'il avait cru qu'il possédait sa femme. Ses aveux ont été accompagnés de l'expression du plus grand repentir.

M. Bernard, substitut du procureur-général a soutenu l'accusation.

Hurdel, défendu par M^e Hardy, a été déclaré non coupable par le jury et acquitté.

Extérieur.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

ANGLETERRE. — Londres, 9 septembre. — Nous n'avons encore aucune nouvelle directe du Portugal. En conséquence, tous les bruits qui avaient couru samedi attendent encore leur confirmation.

Nous apprenons qu'on fait à Windsor de grands préparatifs pour la réception de dona Maria qui y est attendue demain et qui doit passer trois jours avec LL. MM. Elle s'embarquera pour le Portugal samedi prochain.

Cité, 2 heures. — Nous sommes toujours sans arrivages de Portugal.

On croit généralement que le maréchal Bourmont ne pourra commencer son attaque avant le 2 ou le 3 septembre.

Les fonds sont lourds en général. Les fonds hollandais ont baissé de 1/2 70 d'après l'annonce que le roi de Hollande diffère encore sa réponse.

Les bons de la régence portugaise sont à 31 de prime. Il ne s'est point fait d'affaires dans les autres fonds étrangers.

Une forte escadre française est à l'ancre dans la rade de Cherbourg, sans aucun but apparent.

Nous apprenons que les réparations et améliorations que l'on a faites dans ce port, en élevant et renforçant la digue, et en creusant un immense bassin en outre des deux autres qui existaient déjà, n'ont pas peu surpris nos yacht-men (hommes des yachts) et les officiers de notre marine qui se sont rendus dans ce port lors de la dernière visite du roi des Français.

La digue est armée de 120 pièces de grosse artillerie, et les trois forts ont plusieurs mortiers à bombe. Le bassin pourra contenir 30 vaisseaux de ligne par un foud de trente-deux pieds d'eau. Et tout cela à une distance de 60 milles de l'île de Wight!

(Hants-Télégraph.)

On annonce que le marquis de Wellesley arrivera à Dublin le 18 courant.

Un journal du matin contient aujourd'hui un long article sur la Pologne et sur l'obligation pour les ministres whigs de rendre l'indépendance à ce malheureux royaume.

La raison qu'il assigne à cette mesure prudente et aisée est que les whigs ont pensé qu'on avait fait une faute en 1794 de donner la Pologne à la Russie, et parce que nous sommes intéressés à maintenir le traité de Vienne.

Ceci est une nouvelle preuve de la logique habituelle du journal en question; parce que les whigs ont pensé qu'on avait fait une faute en sacrifiant la Pologne en 1794, ils doivent se battre contre des moulins à vent pour lui rendre son indépendance en 1833; et comme c'est un des innombrables articles du traité de Vienne et que nous sommes admirablement placés, à cause de la proximité et des facilités, pour faire la guerre à la Russie, c'est à nous de nous charger du soin de faire exécuter le susdit traité. Est-ce bien sérieusement que l'on propose une chose pareille? ou n'est-ce pas un véritable enfantillage. Il y a là dedans quelque chose de si ridicule, que nous ne le considérons que comme une curiosité.

Que notre confrère veuille bien avoir la bonté de nous soumettre son premier plan de campagne en Pologne, ou bien qu'il nous dise quelle espèce d'hostilités il pense qu'il est de l'obligation de notre ministère whig d'exercer en faveur des Polonais, surtout dans le cas où, comme il a l'air de l'insinuer, la Prusse et l'Autriche prendraient parti pour la Russie dans cette lutte. Mais fort heureusement que tout cela est une pure fiction qui n'est pas digne de nous arrêter un instant de plus.

(Globe, journal du ministère.)

L'absence des nouvelles du Portugal ouvre un vaste champ aux espérances et aux craintes des deux partis. Si les troupes de don Miguel ne sont pas assez fortes pour attaquer Lisbonne, comme le déclarent les partisans de don Pedro, il est évident d'un autre côté, que don Pedro est trop faible pour pouvoir résister. Il est retenu à Lisbonne par la peur, et c'est de là qu'il lance comme des bombes, ses décrets que personne ne craint et que tout le monde méprise. Il ne se montre pas du tout impatient d'avoir en Portugal la légitime souveraine dona Maria; il préfère toujours régner en son nom, jusqu'à ce qu'il puisse, comme son frère, régner pour son propre compte. (Gardian and Public Ledger.)

Le bruit court que lord Mulgrave va être rappelé du gouvernement général de la Jamaïque.

(John Bull.)

Lord Palmerston est parti ce matin pour la campagne où il restera quelques jours.

(Albion.)

Samedi dernier, le roi a présenté le duc d'Argyll, comme grand-maître de sa maison, sous les auspices de lord Stuart. Cette place était remplie par le marquis de Wellesley; cela adonné à penser qu'il n'y avait plus de doute que ce dernier allait succéder au marquis d'Anglesey, en qualité de lord lieutenant d'Irlande. Nous savons que le marquis d'Anglesey a réitéré plusieurs fois son désir de se démettre de ces fonctions, à cause du mauvais état de sa santé.

(Morning Herald.)

Hier le duc d'Argyll a été décoré par S. M. de l'ordre du bain. S. M. l'a également présenté en qualité de grand-maître de sa maison.

(Id.)

S. M. doit se rendre mercredi, au palais St-James, pour y tenir un grand conseil.

(Albion.)

ESPAGNE. — Madrid, 27 septembre 1833. — Je vous disais dans ma dernière, que les carlistes s'amusaient encore une fois, à répandre dans Madrid des proclamations en faveur de don Miguel. Voici la traduction exacte d'une de ces pièces qui, du reste, sont lues en plein salon.

« Espagnols !

Les ennemis de notre cause ont déjà envoyé leurs ambassadeurs à Lisbonne, dans le but coupable d'y appuyer l'anarchie, pour détruire la religion et pour nous enlever le vertueux don Miguel et l'infortuné don Carlos.

Où, espagnols! le devoir de tout homme généreux et qui ne voudrait pas tomber dans l'aviilissement qui nous menace, n'est autre que celui de faire tous ses efforts pour quitter le sol natal et aller rejoindre l'armée du brave Bourmont dont les talents et l'expérience militaire sauront nous conduire à la gloire.

« Espagnols! marchons contre cet esprit d'irréligion qui commence à s'introduire même chez nous; soyons forts dans le combat, marchons encore une fois sans crainte, car guidés par la Providence, notre succès n'est pas douteux, et nous saurons vaincre partout. La gloire de don Miguel est la nôtre; en le défendant, nous saurons conserver celui qui un jour deviendra notre appui contre les intrigues opérées à Madrid, et nous parviendrons ainsi seulement à rétablir la religion dans tout son éclat. »

Cette proclamation ne porte aucune signature. La police n'en n'est pas moins sur les traces des auteurs, et l'on croit que ces différents imprimés partent du comité central qui, depuis longtemps est établi dans cette capitale.

Rien ne circule sur les affaires du Portugal, il n'y a que les lettres purement commerciales qui arrivent à Madrid, et le dépouillement des dépêches se fait toujours à Badajoz.

On nous assure cependant que le siège de Lisbonne a dû commencer hier, mais tout est vague.

Dans un conseil des ministres qui a été tenu hier, et présidé par le roi, le comte d'Olivia a agité la question d'envoyer un représentant à Lisbonne, dans le cas d'une complète réussite de don Pedro. Comme vous devez le penser, cette proposition a été vivement combattue par ses collègues, et notamment par M. Zéa qui n'a pas craint de déclarer que ses rapports intimes avec le duc de Wellington (ce sont, nous assure-t-on, ses paroles textuelles) l'empêcheraient de prendre une résolution à cet égard, avant qu'il ait eu les instructions de sa Grâce. En revanche, on a arrêté que dans le cas où Bourmont serait battu, on l'accueillerait chez nous.

Le système de rigueur continue à être mis à l'ordre du jour et un mot lancé en faveur de don Pedro suffit pour se faire arrêter par un celadoc, qui, depuis quelques jours seulement affluent dans les places et dans les cafés.

Le comte de Toréno, arrivé depuis quelques jours à Madrid, venant de Paris, vient de recevoir l'ordre de quitter, dans le délai de trois jours, Madrid pour retourner en France, à moins qu'il

préfère se rendre dans une des villes du royaume où il sera confiné.

Le choléra continue à occuper vivement les esprits; il est bien certain qu'il s'est déclaré à Séville et à Badajoz. On croit néanmoins qu'il fera chez nous moins de ravages que dans les pays étrangers. En effet, dans la ville de Huclva, sur 77 cas qui se sont présentés depuis l'apparition de la maladie jusqu'au 26 août, vingt-six seulement sont morts.

Prusse. — Berlin, 4 septembre. — Suivant les lettres de Stettin, qui vont jusqu'au 8, à cinq heures de l'après-midi, S. M. l'empereur de Russie n'était pas encore arrivé. S. A. le prince royal se trouvait à Swinamunde pour complimenter son hôte illustre à son arrivée.

A Stettin même une partie de la garnison était rangée depuis le lieu du débarquement jusqu'à la maison où S. M. l'empereur doit descendre.

Le temps continuait à être très-défavorable, et les vents et la pluie se succédaient alternativement.

Suivant les nouvelles les plus récentes de St-Petersbourg, l'empereur s'était embarqué le 28 août, sur le bateau à vapeur l'Ichora.

(Gazete de Hanau.)

SUISSE. — La régence de Liestall a envoyé à la diète l'état des dommages causés par l'incendie de Prastellen avec l'évaluation qui s'élève à 61,670 florins.

La commission nommée par la diète pour fixer la somme à laquelle s'élèvent les frais de l'intervention fédérale, a terminé à peu près ses travaux. On dit que la somme s'élève à trois millions.

Dans la séance d'hier, la diète a nommé une commission qui devra déterminer le mode de procéder envers les officiers d'état-major qui ont commandé les troupes à Kussnacht et Bâle-Campagne; les députés de Berne ont proposé d'exclure de l'état-major Abyberg, Wieland et Burkhardt, mais ils ont été recommandés en même temps l'oubli complet du passé.

Variétés.

LE MARQUIS DE ROSEMONDE.

(Deuxième fragment.)

Comme cette bourse qu'il m'a prêtée et qui m'a fait riche, m'a changé toute la ville. La ville était si moqueuse et si revêche hier, quand je n'avais rien! Elle est si obéissante et si soumise aujourd'hui! Hier je passais timidement contre la muraille, je rasais la muraille, timide et craintif, et j'aurais volontiers essayé avec le pan de mon habit le pavé boueux que j'avais touché du pied. Aujourd'hui depuis deux heures, c'est moi qui insulte la muraille; je marche au beau milieu de la route et je foule le pavé tant qu'il me plaît; je m'appuie sur le pavé de toutes mes forces, je lui brise le crâne avec le talon de mes souliers, le pavé courbe la tête. La ville prend son chapeau à deux mains pour me saluer la première, la ville est mon esclave, rien que mon esclave, soumise, patiente, obéissante, résignée, la ville va me donner tout ce que je lui demanderai. A genoux devant moi! elle est à genoux! Arrache de ta bouche ta première pêche, ton meilleur morceau de bœuf. Elle me donne son bœuf et sa pêche. Vive l'hospitalité de l'or! Je demande à la ville tout ce qu'elle a; elle le donne; ce qu'elle a de plus cher, elle me le livre pour les usages les plus abjects! J'ai de l'or. La ville me livre son fils aîné pour en faire un crocheteur, son vieux père pour en faire un portier; elle me vend son frère cadet pour qu'il aille se faire tuer à ma place! J'ai de l'or. O bonne ville! excellente ville, si obéissante, si souple, si naïvement abjecte, si facilement infâme! que disais-je donc que c'était un gouffre sans issue? Je mentais, c'est un lieu de délices dont on ne peut sortir; je mentais, j'ai colonnié cette honnête Paris. Voyez comme il court sur mes pas, voyez comme il devance pour me faire place! Comme il se vautre dans la boue pour me plaire! Voyez comme il embrase de toutes sortes de passions, chaque soir, ses comédiens pour moi! Comme il raccourcit la robe de ses danses pour moi! comme il charge ses tables de vins et de viandes pour moi! comme il prodigue l'oripeau et la pommade à ses courtisanes pour moi! l'or à ses maisons de jeu, pour moi, le vice partout pour moi! tout cela est à moi, heureux! tout cela est à vous, Charles-Edouard! à moi la ville! Paris est bien plus facile à acheter que l'empire romain, on peut l'acheter bien plus vite et le payer à très-melieur prix. Viens donc dans ma capitale, mon Edouard, viens-y demain, viens-y après-demain, tant que j'en serai le roi, grâce à ma bourse d'or! Viens, et quand tu seras venu, nous irons bras dessus, bras dessous dans la ville comme deux bons frères; et nous irons nous asseoir à quelque balcon doré qu'on nous louera comme on loue une fenêtre à la Grève, mais moins cher. Nous irons nous asseoir à ce balcon, et de là nous verrons passer toute ma ville, tous mes sujets, tout mon harem, mes sultanes évaporées, mes houris échappées, mon paradis; et de là si tu vois passer un beau cheval, tu me diras — je veux ce cheval; tu l'auras! De même, si tu vois passer une femme, n'importe laquelle, tu me diras — je veux cette femme! — et tu auras la femme comme tu auras le cheval. Viens donc, mon ami, viens dans mon royaume, que je te fasse le maire de tout ce monde comme j'en suis le maître; après nous ce sera à d'autres à régner tout un jour.

Ce qui m'a emporté si loin dans ma dernière lettre, ce qui m'a jeté dans cette exaltation violente dont tu te plains, c'est la vue de l'or. Il m'eût fait une âme plus forte pour passer sans enthousiasme de ma misère à la fortune. Cependant, les premières heures passées, et quand je me suis bien assuré que j'avais en effet tout ce que je voulais avoir avec de l'or, je me suis mis à rendre à Paris tout tout le mépris qu'il m'avait donné; il ouvrait sa main avide, j'ai resserré mon or. Je lui ai laissé toutes les voluptés bâtarde qu'il voulait me jeter à la tête, et dont il me refusait même le bruit avant ma fortune; et je suis heureusement rentré dans mon sang-froid et dans mon bon sens.

Edouard, je t'envoie un gros paquet: je le confie à ton amitié, afin que tu fasses accepter mes premiers présents aux bons amis que j'ai laissés là-bas.

Donne à ta mère cette paire de lunettes en argent; à elle, qui a fatigué ses pauvres yeux pour moi.

Fais accepter à ton père cette charue que j'ai achetée, dont l'inventeur a obtenu un brevet d'invention et qui a été fort approuvée à Saint-Ouen!

J'envoie aussi à M. le curé un beau Bréviaire tout doré, avec sa couverture en velours.

Plus, un mouchoir à fleurs pour Marguerite.

Et rien pour toi Edouard.

Edouard, quand je te donnerai quelque chose, à toi, je l'aurai acheté avec l'argent que j'aurai gagné.

Bonjour.

J'ai mis le reste de mon argent dans un tiroir tout ouvert; je n'ai

rien gardé sur moi, afin de pouvoir marcher posément dans la ville, et je suis sorti beaucoup plus calme ce matin.

C'est une bonne chose que de marcher ainsi dans Paris! on n'est ni riche ni pauvre; on jouit de ce que l'on voit sans le désirer; on ne succombe à aucune tentation, et on ne les regrette pas quand elles sont passées. On sait qu'on n'a qu'à se mettre à courir un peu, prendre son argent et revenir sur ses pas. — Et l'on passe tranquillement son chemin.

Mon exaltation des trois derniers jours m'avait fait si grand peur, que je me suis tâté plusieurs fois pour savoir si je n'étais pas fou.

Ce moyen terme que j'ai trouvé pour me calmer m'a calmé en effet. — Laisser mon argent à la maison, redevenir foule: c'est ce que j'ai fait.

Alors je suis allé revoir mon patron. Dans mes trois jours de délire je n'y avais pas songé une seule fois. Ce serait ici le lieu d'appliquer la parole que répétait si souvent notre bon curé. *Du porc qui mange le gland sans regarder le chêne d'où il est tombé.*

J'ai trouvé le marquis dans son cabinet. Il était assis dans un coin, sur son tabouret fort bas; il était tout habillé comme un homme qui va sortir; il lisait dans un livre élégamment relié; il lisait avec beaucoup d'attention.

Le cabinet est une merveille. Je ne me serais jamais figuré qu'un seul homme pût avoir à lui seul tant de livres. De grandes armoires, de haut en bas, occupent les quatre murailles; les livres y sont rangés avec beaucoup d'ordre; rien n'égale la variété des reliures; chacun de ces volumes pris séparément est un chef-d'œuvre d'élégance, de richesse et de goût.

Du reste l'appartement est dans un style sévère. Une vaste table toute chargée de papiers occupe le milieu de cette pièce. Les ornements de la cheminée sont en bronze; la pendule est en pierre; c'est un lieu fait tout exprès pour l'étude et pour la méditation.

A la vue de cet homme si riche plongé si profondément dans l'étude, je devins rouge de honte, moi, pauvre enfant, qui depuis quinze jours n'avais pas ouvert un livre! Mon reste d'enthousiasme s'évanouit tout-à-fait, et je redevins ce que j'aurais dû être toujours, un jeune homme modeste et simple, qui se sait ignorant et qui sent qu'il a besoin de tout le monde.

Quand mon protecteur s'aperçut que j'étais près de lui, il ferma son livre avec soin, il se leva, puis avec le même sourire que s'il m'eût vu le matin même:

— Comment allez-vous aujourd'hui, mon bon Charles?

— C'est moi, lui dis-je, qui devrais être venu bien plutôt m'informer de vos nouvelles, Monsieur; mais depuis que je vous ai quitté j'ai eu trois jours de délire qui m'ont fait oublier tous mes devoirs. Pardonnez-moi.

Vous n'avez pas de devoirs envers moi, me dit-il. Je suis votre ami et vous êtes le mien, voilà tout. Je ne voudrais pas d'une amitié qui vous serait à charge ou à gêne. Vous venez me voir, tant mieux, c'est que vous y prenez plaisir. Vous ne venez pas, tant mieux encore, c'est que vous y prenez plaisir ailleurs. Grande et pleine liberté à un enfant de votre âge! voilà tout mon plan d'éducation; il n'est pas plus gênant que cela, et vous verrez, j'espère, qu'il n'en est pas de meilleur!

Il s'assit. Moi, je me mis à regarder tous ces beaux livres. — Oh! les beaux livres! lui dis-je. Et comme au lieu de me prêter votre argent, que je ne vous rendrai pas de sitôt, vous auriez bien mieux fait de me prêter quelques livres, que je vous aurais rendus, Monsieur, et qui ne m'auraient pas tourné la tête comme a fait votre argent!

— Il ne faut rien exagérer, répondit le marquis. Cette bibliothèque que vous voyez là est une affaire d'ostentation et de luxe, rien de plus. Sur quatre mille volumes que j'ai entassés ici à grands frais, il en est à peine cinquante dont la perte me causerait quelques regrets, et encore dans les cinquante si l'on m'en donnait une demi-douzaine à choisir, n'était ma réputation de bibliophile ou ma vanité de propriétaire, je verrais brûler tout le reste avec l'insensibilité d'Omar quand il brûla la bibliothèque d'Alexandrie.

En même temps il jetait un coup-d'œil satisfaisant sur ces beaux livres. Telle que vous la voyez, ma bibliothèque, disait-il, c'est une des plus belles de Paris.

Alors nous parlâmes de littérature. Il en parla en homme d'esprit et de goût, qui est au courant de tout ce qui s'imprime de son temps et de tout ce qui est resté des vieux temps. Voyez-vous, me disait-il, littéralement parlant, c'est une époque misérable que la nôtre. C'est une littérature improvisée, élevée loin de l'antiquité, parlant au hasard une langue de hasard, reflet affaibli du dix-huitième siècle, que nos auteurs n'ont pas compris. Jusqu'à notre siècle, les siècles littéraires se tenaient en France. Les arts et les lettres allaient d'un progrès à un autre. En vain quelques esprits faux tentaient de faire rétrograder la langue, la langue marchait toujours. Ronsard était bafoué dans son temps comme Chapelain dans le sien. L'esprit français marchait pas à pas. La poésie se faisait en même temps que l'histoire se faisait. La poésie prenait toutes les nuances de l'histoire, elles se portaient l'une et l'autre, elles s'aidaient mutuellement à marcher. Le grand Corneille, tout humble qu'il était, s'appuyait sur les larges épaules de Richelieu; Racine était soutenu par Louis XIV; à son tour Voltaire donnait un coloris sans égal au règne de Louis XV; beau règne et belle époque! C'était le beau temps du génie français. Il courait moins de risque de s'égarer alors, parce qu'il avait sous les yeux son beau passé pour le conduire. La révolution a brisé le passé littéraire comme elle a brisé le passé politique. Ce sont deux rives escarpées qui ont perdu le pont qui les unissait. A présent qui osera ou qui pourra le construire de nouveau, ce pont politique et ce pont littéraire? je doute que ce soit Charles X, je doute que ce soit M. Casimir Delavigne, et les deux ponts sont brisés, j'imagine, sans retour. En attendant l'humanité reste assise sur la rive nouvelle, occupée à voir couler l'eau comme le paysan d'Horace. Que ceux qui aiment ces plats rivages y demeurent; moi je laisse la poésie moderne où elle est, je remonte le courant tout nu jusqu'à ce que j'arrive à l'antiquité. A mon avis l'antiquité seule est belle! seule elle a compris quelque chose aux passions fortes. Savez-vous quelque chose de plus beau que l'Iliade, le savez-vous? Quels hommes! quels héros! quelles amitiés! Je donnerais tout ce qu'a fait le dix-septième siècle, pour la colère d'Achille ou la mort de Patrocle. Quel sentiment! quelle vie! quelle verve! quel grand cri pousse Achille! C'est un cri qui retentit dans mon âme après trois mille ans, comme il a retenti sur les bords du Scamandre! Et puis comme le poète rejette bien la passion vulgaire, la passion de tout le monde! Hélène ne paraît qu'une fois dans ce grand poème dont elle est le prétexte. Et encore où paraît-elle? Dans le conseil des vieillards, qui se lèvent pour la saluer comme on salue la duchesse de Berry quand elle passe! Oh! l'Iliade! l'Iliade! que c'est beau! et quelle est grande cette passion qu'on nomme Achille! Et qu'Alexandre avait raison de porter Homère dans une cassette d'or; de le mettre sous son chevet en même temps que son épée. Alexandre a aimé autant qu'Achille. Ephestion a été pleuré autant que Patrocle, il a eu ses jeux funèbres comme lui, il a eu toute une ville pour signaler sa

tombe; il a eu moins que Patrocle cependant, Homère a manqué à Alexandre et à Ephésion.

Il se leva, il alla droit devant lui à un rayon de la bibliothèque; il en tira un beau livre. — Voici l'Iliade en latin, vers pour vers; je vous la donne, mon ami; lisez-la, et si vous êtes un homme d'imagination, si vous êtes poète quelque peu, tâchez de retrouver sous ce vêtement sans forme et sans grâce le poète le mieux éclairé et le plus gracieux de l'antiquité.

Je pris le volume. Le marquis se rassit et continuait toujours.

Toute l'antiquité est ainsi faite; elle vit par la passion; elle seule est passionnée. Nous autres Français, à l'exemple de cette vile Italie, qui a quitté sa langue si chérie des dieux, nous avons fait de la passion la plus misérable chose qui soit au monde; nous l'avons habillée en paniers, et nous lui avons mis du rouge et des mouches. A la place d'Achille ou d'Alexandre, nous avons fait le marquis Pyrrhus ou M. le comte Britannicus. Madame la baronne Roxelane est venue peindre ses douleurs sur le même ton que madame la présidente Hermione. Belle passion! et belle poésie, ma foi! Et pourquoi ces messieurs se font-ils si malheureux, je vous prie, pour les plus insipides pleureuses, pour les plus sottes bavardes de l'univers; mais nous appelons cela de la passion, nous autres; nous appelons cela de la tragédie grecque, rien de plus! De la tragédie! et de la tragédie grecque encore! Il en est ainsi de tout ce qui a été fait en France. Tout est mort. Qu'ont-ils fait de la chanson? Comparez *O ma chère musette*, ou *Malborough*, ou tout autre chef-d'œuvre, à quatre vers d'Anacréon. Comparez M. Segrain à Théocrite. Et l'ode? qu'ont-ils fait de l'ode latine? quelle chose comme ceci:

Les cieux instruisent la terre
A révéler leur auteur;
Tout ce que le globe enseigne
Annonce un Dieu créateur.

Voilà leurs odes. Horace s'appelle chez nous J. B. Rousseau. Horace, l'ami de Mécènes et d'Auguste, est chez nous un cuistre honneusement chassé du café Procope, qui vit avec des servantes, et qui boit de la bière le reste de ses jours. O pitié! ô pitié! c'est la race des rois de France qui a fait tout cela, pourtant! C'est pourtant François I^{er} qui a commencé cette révolution dans l'amour poétique; il en a été bien puni, le traître! Mais vous savez le latin, n'est-ce pas?

Tout occupé que j'étais à suivre cette dissertation littéraire, si féconde en idées qui se croisaient l'une l'autre, si pleine d'aperçus tout nouveaux, je n'entendis pas la question qu'il m'adressait si brusquement. — Vous savez le latin, me dit-il?

— Je le sais, lui répondis-je.
— Mais vous le savez, j'espère, comme on sait une langue qu'on sait bien; vous le lisez comme vous lisez le français; vous en comprenez toutes les merveilleuses finesses, de même que vous comprenez par exemple, ce vers de Racine:

Et de David éteint rallumé le flambeau.

Avez-vous jamais lu Juvénal et la satire X?
Je n'ai jamais lu Juvénal, monsieur, mais j'ai lu tout Virgile et tout Horace aussi, et les *Décades* de Tite-Live; je puis dire que je sais bien le latin.

Il reprenait sans me répondre directement:
Virgile! que j'ai aimé ses *Bucoliques*! quelle fraîcheur! quelle admirable naïveté! quels bergers mollement étendus sous l'ombrage du hêtre! quel murmure de ruisseaux et d'abeilles errantes! quelles luttes harmonieuses sur la flûte! Bergers, chantez Daphnis! portez Daphnis jusqu'aux cieux! honneur à toi, Daphnis! — Puis toutes les joies des montagnes, toutes les anecdotes que content les saules, le festin du soir quand l'ombre descend en silence sur la cabane au toit fumant; puis les injures des bergers rivaux! Quel chef-d'œuvre que les *Bucoliques*! n'est-ce pas, Charles?

Mais, lui dis-je, j'aime beaucoup aussi les *Géorgiques*, et beaucoup aussi l'*Enéide*, le quatrième livre surtout!

A ces mots il fit un geste convulsif.
— Oh! s'écria-t-il, le quatrième livre! mensonge; je le vois, vous avez été élevé comme tous les autres; vous sentez le collège, monsieur, et l'admiration de collège, la plus sottise des admirations. Mettre les *Géorgiques* sur la ligne des *Bucoliques*, grand Dieu! Autant voudrait dire que l'abbé Delille vaut Virgile.

Rien n'est vrai comme les *Bucoliques*, rien n'est faux comme les *Géorgiques*. Les bergers de l'Arcadie vivent dans les *Bucoliques*; les beaux et jeunes bergers de l'Arcadie, vaniteux, faquins, flâneurs, chanteurs, poètes, paresseux, Italiens déjà, tout Romains qu'ils sont encore: rien ne vit dans les *Géorgiques*; le laboureur romain des *Géorgiques*, ressemble à faire pitié au laboureur du théâtre des Variétés; c'est un laboureur qui n'a jamais labouré, ce sont des campagnes qui n'ont jamais été cultivées.

Rien ne vit dans ce livre ni les hommes ni la campagne; rien n'est vrai, ni la fable ni la leçon; où avez-vous jamais vu qu'on fit sortir des abeilles du cadavre d'un taureau? C'est pourtant là ce qu'il y a de plus animé dans tout ce poème. L'épisode d'Orphée, la descente aux enfers; tout cela est un misérable placage; le véritable Orphée s'en va sur les pas d'Hercule appelant Pyriothos; l'Orphée de Virgile est le plagiaire d'Hercule, et sa femme, qui ne sait que tendre les bras, est un plagiaire, rien de plus. Comme Virgile a perdu ces beaux vers:

Te veniente die, te decedente canebat!
... C'est toi qu'appelait son amour,
Toi qu'il pleurait la nuit, toi qu'il pleurait le jour.
Relisez donc les *Géorgiques*, mon jeune ami, s'il vous plaît, avant d'en parler; et ce qui vaut mieux encore, apprenez les *Bucoliques* par cœur.

*Extinctum crudeli funere Daphnim
Flebant! vos coryli testes.*
Et il alla ainsi jusqu'à la fin, récitant ces beaux vers avec une indéfinissable expression de passion et de regrets.
Hélas! me dit-il quand il eut fini, je pense à mon Eugène qui se meurt. Il avait des larmes dans les yeux.
Jules JANIN. (Le Voleur.)

LIBRAIRIE.

EN VENTE:

Chez TARGE, libraire, rue Lafont, n° 4; chez Louis BABEUR, rue St-Dominique, n° 2, et chez l'Auteur, place des Célestins, n° 1, au 3^e étage.

OUVRAGE DE CHIMIE,

CONTENANT
140 RECETTES POUR LES LIQUIDES
EN GÉNÉRAL,

Par M. le comte de C** LAZOSKI, Professeur de
Chimie et de l'Académie royale de Sciences.

PRIX 3 FRANCS:

Toutes les recettes sont éprouvées et garanties par l'auteur qui se charge personnellement de donner des leçons en particulier aux personnes qui le désirent.
Quarante sortes de liqueurs différentes se fabriquent à froid et sans aucun ustensile: l'auteur garantit également que celui qui possé-

dera cet ouvrage pourra soi-même fabriquer en deux heures de temps cinquante bouteilles de liqueurs suaves de différentes qualités, pour le prix de 24 sous la bouteille. Il y a également les recettes pour faire avec du vin blanc ordinaire, du vin de Champagne moussoux, du vin de Malaga, de Madère, muscat de Frontignan, du vin de Lacryma-Christi.

On y trouve beaucoup de recettes très-exactes pour les arts en général.

L'auteur de cet ouvrage est visible tous les jours jusqu'à dix heures du matin, place des Célestins, n° 1, au 3^e étage. (2201 B)

L'IMPARTIAL,

JOURNAL QUOTIDIEN,

CONSTITUTIONNEL, POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
ET LITTÉRAIRE.

L'*Impartial* est fondé sous le patronage de 150 députés, membres de la chambre de commerce, du tribunal de commerce, propriétaires, manufacturiers et négociants de Paris et des départements; manufacturiers et industriels, pour la plupart, ils connaissent par leurs fréquents rapports avec les classes laborieuses leurs véritables besoins; presque tous fondateurs d'institutions utiles et philanthropiques, ils ont fait preuve de leur zèle pour le bien-être général.

Uniquement préoccupés de l'intérêt général, libres de tout calcul personnel, les hommes ne peuvent devenir un drapeau pour ce journal qu'autant qu'ils seraient les représentants d'un principe d'ordre social et l'expression vivante de la majorité nationale. Cette majorité s'attache toujours avec juste raison au gouvernement qui la protège; elle ne s'en détache que lorsqu'il compromet la sécurité publique par sa faiblesse ou par sa violence. Aucun des deux n'est à redouter, après l'expérience que nous avons faite; mais tout gouvernement, quelque bien intentionné qu'il soit, a besoin d'être averti. On peut dire aux ministres, comme aux auteurs:

Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.
Le format de ce journal est le même que celui du *Journal des Débats* et du *Constitutionnel*; cependant le prix d'abonnement n'est que de 60 fr. par an (15 fr. pour trois mois), c'est-à-dire un quart de moins que tous les autres journaux de Paris.

Une édition spéciale pour les départements fera jouir les abonnés de tous les avantages d'une rapide publicité. Les actes officiels publiés le matin par le *Moniteur*, les nouvelles arrivées dans la nuit y seront insérées le jour même avec une scrupuleuse exactitude.

Les bureaux d'abonnements sont établis, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 1, et boulevard Poissonnière, n° 4, à Paris; et dans les départements, chez les principaux libraires, directeurs des postes, et aux bureaux des messageries royales, et à ceux des messageries Laffitte et Caillard. On ne recevra que les lettres affranchies.

Les abonnés sont priés, s'ils veulent n'éprouver aucun retard dans l'expédition du journal, d'envoyer avant le 15 ou le 30 de chaque mois le montant de leur abonnement, en un mandat sur Paris, payable immédiatement, ou en une reconnaissance sur la poste.

On devra joindre à toutes lettres d'avis de renouvellement, com- à toute réclamation, la dernière adresse imprimée, avec les corrections clairement indiquées, s'il y a lieu.

Pendant la session des chambres, l'*Impartial* donnera, sans augmentation de prix, des suppléments, toutes les fois que l'importance des débats parlementaires le nécessitera. (2257)

ANNONCES DIVERSES.

(2248 3) *A vendre.* — Un FONDS DE TRAITTEUR ayant une bonne clientèle, dans un des beaux quartiers de Lyon.
S'adresser rue St-Dominique, n° 1, au 1^{er}.

(2253) *A vendre par suite de décès.* — Un fonds d'indienne et nouveautés, situé à Lyon, place St-Pierre, n° 23.
S'adresser à M^e Viennot, notaire à Lyon, place des Terreaux, n° 10.

(2251 2) *A vendre de suite.* — Un fonds d'herboriste disposé pour pharmacie.
S'y adresser, rue St-Georges, n° 19.

(2255 5) *A vendre.* — Une voiture suspendue à quatre roues, boîtée en cuivre, de la forme d'un fourgon, commode pour transporter toute espèce de marchandise.
— Une jument âgée de cinq ans, avec tous ses harnais.
S'adresser au garçon d'écurie, à la Part-Dieu, à la Guillotière.

(2259) *A vendre.* — Deux chevaux, l'un pour la selle et l'autre pour la voiture.
S'adresser place Sathonay, n° 2, chez le portier.

(2282 5) *A louer de suite ensemble ou séparément.* — Deux vastes magasins propres à divers genres d'entrepôt.
S'adresser à M. Berger, au Flacon-d'Argent, grande rue de la Guillotière, n° 33.

(2241 3) *Changement de domicile.*
M. CHASSY, fabricant de galoches, ci-devant grande rue des Capucins, n° 4, près de la Banque, demeure actuellement quai Humbert, dit de la Baleine, n° 6, à Lyon.

(2254 2) On a perdu sur le bateau à vapeur la *Ville de Châlons*, qui descendait à Lyon vendredi 6 septembre, un petit chien anglais, à poil ras noir. Il répond au nom de Snap. Les dames avec lesquelles il était descendues à Port-Vivier, sur-Saône, et le chien est resté dans le bateau. Il y aura une récompense.
S'adresser au hôtel des Ambassadeurs.

(2252) Il a été volé une bague en diamants, une bague en rubis, et sept pierrres. On prie les bi-

joutiers de la retenir. Il y aura une récompense de 30 francs.

S'adresser chez M. Massar, au café de l'Espérance, près le pont de la Guillotière.

BANQUE DE PRÉVOYANCE,
Autorisée par Ordonnance royale du 28 avril 1820.

Les résultats les plus intéressants ont couronné les efforts des fondateurs de cet établissement, dont le *Journal des Connaissances utiles* a fait l'éloge dans les livraisons de février et d'août de cette année.

On y reçoit toute espèce de sommes, depuis 100, 1,000, 4,000 fr. et indéfiniment; les intérêts y sont payés à chaque semestre de mars et de septembre et au cours de la rente 5 p. 100 consolidé.

Les rentiers de l'Etat et les dépositaires de la caisse d'épargne sont invités à venir profiter des avantages offerts par cette Banque dont une succursale est établie à Lyon, dans l'étude de M^e Casati, notaire, place des Carmes, n° 10. (2260)

(2258) PROPOSITION.

Le sieur JOSEPH demande un actionnaire pour monter des métiers mécaniques propres à tisser toutes étoffes unies. Ces métiers sont de peu de valeur et offrent de grands avantages sous tous les rapports dont le sieur Joseph donnera des preuves certaines aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
S'adresser à M. Passebois, grande rue des Feuillans, n° 3, à Lyon.

MAISON DE SANTÉ
A FONTANIÈRES,
Au-dessus de la montée St-Laurent, chemin de Ste-Foy, clos Bonnard.

Cet établissement, sous la direction de M. CARIAT, offre tous les avantages qu'on puisse désirer. Situé à quelques minutes de Lyon, et sur un coteau qui domine la ville et les deux rivières, on y respire un air doux et tempéré; on y jouit d'un point de vue des plus beaux et des plus magnifiques. Le local est propre et commode. Il y a de jolies promenades, de beaux jardins, des parterres, de belles eaux, un vaste clos, des salles d'ombrages, des bains, et des pavillons d'où l'on

aperçoit la navigation de la Saône et du Rhône.

On y reçoit les deux sexes au mois et à l'année. Le prix de la pension est des plus modérés. S'y adresser. (2208 5)

(2252) On demande un écrivain lithographe ou à remettre une lithographie en pleine activité, et dans une position unique pour l'abondance du travail.

S'adresser à M. Monneret, montée de la Glacière.

Bougies à 2f. 25c.

La société d'encouragement pour l'industrie nationale, reconnaissant les nombreux avantages de la Bougie de l'Etoile, si supérieure aux autres bougies par sa blancheur, sa transparence et son usage irréprochable, vient de lui décerner une médaille d'argent.

Remise: 10 c. par livre pour 100 liv.
S'adresser par écrit à l'entrepôt général, rue du Dauphin-Rivoli, n° 1, à Paris. (2244 2)

DÉPURATIF Du Sang.

L'extrait de salsepareille composé, du docteur Smith, médecin anglais, quai St-Antoine, n. 21, maison des Bains, à Lyon, est le remède le plus efficace pour les dartres, les éruptions, les ulcères, et toutes les maladies de la peau et du sang. Les personnes mariées ou sur le point de l'être, qui auraient raison de craindre pour des vices cachés ou des restes de mercure, peuvent, en toute assurance, avoir recours à ce remède, qui purifie et adoucit le sang, et rétablit la santé.
Se vend au prix de 3 fr. la boîte.
Se vend aussi chez M. Vernet, pharmacien, place des Terreaux, n. 13. (2158 15)

THÉÂTRES.

Spectacles du 14 septembre.
GRAND-THÉÂTRE.

Relache.
CÉLESTINS.
Le Contrebandier, vaud. — Les Malheurs d'un Amant heureux, vaud. — Le Courrier, vaud.

FONDS PUBLICS.

BOURSE DE PARIS du 11 septembre.

Cinq p. 0/0.	101f 50	101f 75	101f 55	101f 55
— fin cour.	101f 50	101f 90	101f 50	101f 70
Emp. 1831.	101f 60			
Quat. p. 0/0.	91f 50			
Trois p. 0/0.	75f 10	75f 35	75f 5	75f 20
— fin cour.	75f 40	75f 50	75f 15	75f 25
Ren. de Nap.	90f 80	90f 85	90f 75	90f 70
— fin cour.	91f	91f	90f 75	90f 75
Emp. d'Esp.	82f 1/2			
Rent. perp.	67f 5/8			
Cotès				
Emp. rom.	89f 1/2			
Emp. belge.	95f 5/8			
Em. d'Haiti.				
Act. de la b.	1720f			
Quat. cana.	1150f			
Caisse hyp.	578f 50			

COURS DES MARCHANDISES du 11.

Colza, disp.	105
— Courant du mois,	106
— 3 derniers mois,	110 à 111
— Lille,	98 25
— Voiture,	
3/6 disp.	162 50
— courant du mois,	162 50
— 3 derniers mois,	162 50 à 165
— 4 premiers mois 1834,	160
Café St-Domingue,	27 1/4 à 28
— Martinique,	30 à 32
— Moka,	31 1/2
Sucre brut, bonne 4 ^e ,	73
Savon, les ordres,	120 esc. 15 1/2
— Dispon.,	120 16 1/2 à 17
— courant du mois,	120 15 1/2
— 3 derniers mois,	120 16
— 6 prem. mois 1834,	120 16 1/2

Anselme PETETIN.

Typographie de L. BOITEL, quai Saint-Antoine, n. 36.